

# Aizier (Eure), géoarchéologie d'un paléoport estuarien

Cette première campagne de fouille programmée en aire ouverte sur le site portuaire d'Aizier enrichie la problématique de recherche initiale par la découverte de nouvelles structures en lien avec l'aménagement d'une terrasse antique fermée en façade par un parement monumental qui semble apparaître de plus en plus comme un quai en grand appareil. Elle confirme également la présence d'une occupation riveraine diachronique d'importance, hypothèse formulée après les sondages de 1987 et 2006, mais dont l'enchaînement devra être précisé en 2010.

## *Aizier (Eure), geoarchaeology of an ancient estuary port*

*The discovery of new structures added to the initial scope of this preliminary outdoor excavation campaign. The development of a Classical Era terrace, closed at the front by a monumental façade which seems, increasingly, to be a quay built from large stone blocks. It also confirmed the presence of a significant occupation over time – a hypothesis formulated after the 1987 and 2006 surveys and which will be further investigated in 2010.*

ANTIQUITÉ, PORT, QUAI, TERRASSE, DÉPÔTS FLUVIATILES, ASSAINISSEMENT, ÉPOQUE MODERNE.

Jimmy  
MOUCHARD

Le site d'Aizier est l'un des rares sites portuaires antiques en cours de fouille programmée dans l'ouest de la France, avec Rezé en Loire-Atlantique (fig. 1), mais aussi l'un des rares ayant fait l'objet

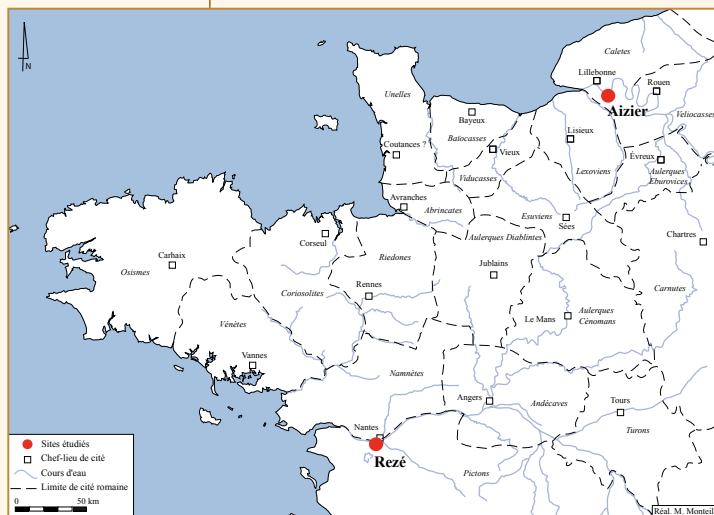


Fig. 1. Localisation des sites portuaires étudiés en fouille programmée pour le quart nord-ouest de la France dans le contexte des cités du Haut-Empire.

d'investigations archéologiques en Haute-Normandie, avec Rouen (Lequoy, 2004) et Incarville (Lepert, 2005). Ce programme initié depuis 2003 sur ce site laboratoire en vallée de Seine est l'occasion de porter un nouveau regard sur l'architecture et l'organisation des infrastructures portuaires antiques en milieu estuarien. La configuration actuelle de l'estuaire de la Seine résulte principalement des travaux d'endiguement et d'approfondissement du chenal qui ont eu lieu depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. En passant ainsi d'une navigation latérale (à multiples chenaux) à une navigation centrale (canalisation), la géographie portuaire estuarienne s'est trouvée totalement bouleversée et modifiée. Les crues et débordements du fleuve ont en effet accéléré le colmatage et l'envasement des espaces situés en pied de versant et les digues des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Ces nouveaux terrains, gagnés sur le lit majeur, ont ainsi piégé, à l'exemple d'Aizier, la quasi-totalité des sites portuaires anciens. Il s'agit là d'une opportunité régionale sans précédent de pouvoir cerner par une approche diachronique et interdisciplinaire l'évolution portuaire d'un bourg comme celui d'Aizier sur près de deux millénaires.

## Présentation du site

Intégré aux confins de l'ancienne Lyonnaise et implanté sur la rive gauche de la Seine (fig. 1), à quelques kilomètres de Lillebonne (*Juliobona*), chef-lieu de cité des Calètes, Aizier est localisé dans la partie concave d'un des premiers méandres du fleuve (fig. 2), à l'extrémité d'une crique

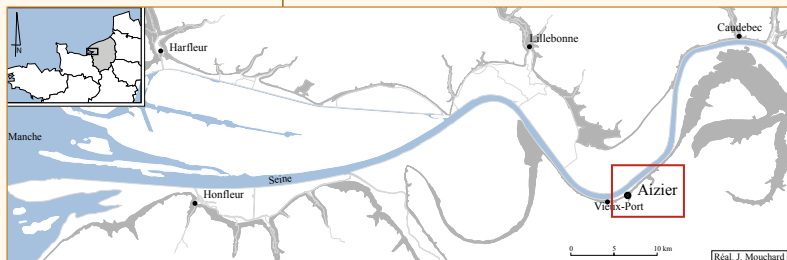
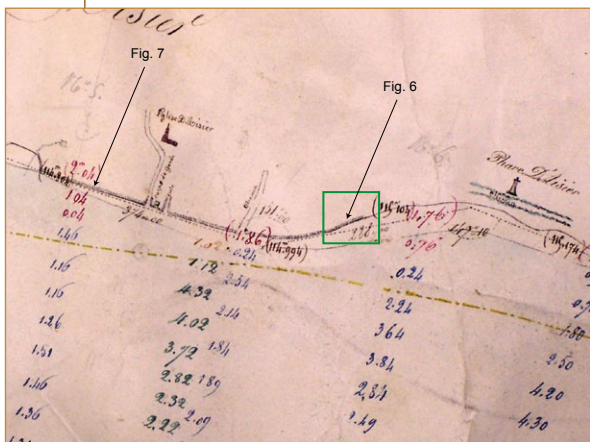


Fig. 2. Localisation d'Aizier dans l'estuaire de la Seine.

Fig. 3. Extrait d'un plan du XVIII<sup>e</sup> siècle (ADSM, 12 FI 44), sur lequel figurent à l'ouest (encadré rouge) l'ancien débouché vers le fleuve, à l'emplacement du quai antique, mais aussi à l'est, le moulin à marée cité au Moyen Âge. Possession des religieux de Fécamp, le port sert uniquement au trafic du bois extrait de la forêt de Brotonne, avant d'être multifonctionnel à partir du XVII<sup>e</sup> siècle.



Fig. 4. Extrait d'un plan indiquant les sondages exécutés entre Villequier et Quillebeuf préalablement aux travaux d'endiguements de la Seine en 1847 (Archives du Port autonome de Rouen, carton 435, liasse 2). On y voit le développé d'un aménagement de berge maçonné monumental et post-antique qui revêt plusieurs fonctions (digue, quai, etc.). Découvert dans les années 1970, cet ouvrage a pu être étudié en 2005 lors de sondages réalisés à son contact à l'extrémité ouest du site (encadré vert).



aujourd'hui colmatée, qui le sépare du village de Vieux-Port en aval. Installées sur des basses terrasses, ces deux communes semblent avoir été desservies par des voies de communication antiques importantes, notamment celle les reliant à Lisieux (*Noviomagus*), chef-lieu de cité des Lexoviens, via Pont-Audemer. Absent des sources antiques<sup>1</sup>, seuls les vestiges immobiliers et mobiliers mis au jour depuis le XIX<sup>e</sup> siècle valident l'existence d'une occupation gallo-romaine à Aizier mais qui reste

encore à définir. Le site est ancré dans une première boucle de la Seine densément occupée au Haut-Empire (Lequoy, 1975 et 1986) qui pourrait s'expliquer tout simplement par la mise en place dans ce secteur d'un véritable carrefour routier, fluvial et commercial<sup>2</sup>.

Au Moyen Âge, les sources manuscrites attestent l'existence certaine d'un port dès le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Ce secteur de la boucle de Brotonne va alors connaître une véritable dynamique portuaire liée au transit du bois, de la fin de l'époque médiévale (XIII<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècle) jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Le port est concédé par ordre royal uniquement pour toute activité liée au transport de bois<sup>4</sup>, avant de devenir à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, apparemment, un port multifonctionnel<sup>5</sup>. Si l'existence de ces activités est avérée par les manuscrits médiévaux, la localisation et la nature des infrastructures portuaires se précisent par la cartographie moderne dès le XVII<sup>e</sup> siècle (fig. 3), et notamment par des plans effectués par des ingénieurs des Ponts-et-Chaussées au XIX<sup>e</sup> siècle, qui permettent d'avoir une idée de la configuration portuaire d'Aizier à la veille des travaux d'endiguements de l'époque contemporaine (fig. 4).

Aujourd'hui, Aizier possède encore les traces de ces activités portuaires et les vestiges de ses anciens aménagements de berges (fig. 5, 6 et 11), offrant ainsi des conditions d'investigations rarissimes dans le contexte estuarien actuel, mais surtout des conditions propices à la mise en place d'un programme de recherche interdisciplinaire.

## Rappel des opérations antérieures

Jusqu'à présent, le site a fait l'objet d'investigations visant à évaluer le potentiel archéologique et la puissance stratigraphique au contact des anciennes berges d'Aizier (fig. 7). Elles se sont traduites par la

- 1 Aizier n'apparaît ni dans la *Géographie* de Strabon, ni dans celle de Ptolémée, ni dans l'itinéraire d'Antonin ou encore moins sur la table de Peutinger.
- 2 D'après Strabon, au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, « La Saône et son affluent le Doubs reçoivent à leur tour les marchandises. Elles sont ensuite transportées par terre jusqu'à la Seine qui les achemine à l'océan, au pays des Lexoviens et des Calètes » (Strabon, *Géographie*, IV, 1, 14).
- 3 BM Rouen, Y 51, fo 68 vo et 69 ro : Cartulaire de l'abbaye de Fécamp (transcription N. Leroux, 2007).
- 4 1287 : « le port daysye » ; 1312 : « arreste A religieux hommes Labbe et le couvent de fescamp le port de Aesi Lequel nous designant que aort et contre droit commun ilz avoient eu et les dis Religieux disoient quil avoient bon titre de poursaer et davoir le port devant dit par point de chartre et en avoient use longuement Pour coi eus Requerant que leur port leur fist des arreste et que il en eussent saisine... ; 1332 : « un caj auquel il peust faire de carchier sa marchandise Et pour ce lesdits Religieux sestoient Trois par de moi Le voyer de bras et leur octroya que ils peussent ilec aire et lay a lusage de descarchier les dits bois (Archives départementales de Seine-Maritime [ADSM], 7 H 976).
- 5 1680 : « Item ont droit les dits sieurs Religieux de pêcher en la rivière de Seine le long de l'étendue des costes d'aizier avec droitures d'y planter des estaliers pour y pêcher et faire faire pêcher toutes sortes de poissons suivant les Réglemens ; Item ont audit lieu d'aizier droit de port pour y charger et décharger toutes sortes de marchandises (ADSM, 7 H 953).

réalisation de relevés topographiques (2003, 2007), d'une campagne de prospection géophysique (2004), de trois campagnes de sondages archéologiques (1987, 2005, 2006), d'une campagne de fouilles (2009, en cours), ainsi que d'une série de forages (2009). Ces opérations ont été réalisées conjointement avec le soutien du SRA de Haute-Normandie et du GAVS (Groupe archéologique du val de Seine) et avec l'accord de M. Laurent, propriétaire privé de la parcelle n° 3. L'année 2008 a été vierge de toute opération de terrain pour pouvoir synthétiser l'ensemble des données accumulées depuis 1987, mais aussi pour assurer l'achèvement d'une thèse entreprise depuis 2004.

## Bilan de l'opération 2009

Première fouille programmée menée sur le site (propriété Laurent), l'intervention de 2009 succède ainsi à de nombreuses campagnes de sondages et avait pour objectif principal de valider et de préciser la nature du potentiel archéologique antique estimé entre 1987 et 2006 en zone 3 (secteurs A et B). En 2009, l'ouverture de la fenêtre de fouille en zone 3, secteur C<sup>6</sup>, couvrait en surface près de 340 m<sup>2</sup> (fig. 8 et 9).

### *Un quai antique monumental*

Vestige le plus marquant de la partie nord du secteur C, la structure SB3122 (fig. 10), déjà repérée en sondages en 2006, a été dégagée sur davantage de linéaire et de profondeur en 2009. Elle présente l'aspect général d'un mur monumental en pierres sèches, monté à joints vifs, à l'image du mur plus récent observé à l'ouest de la propriété (zone 1) et connu depuis les années 1970 (fig. 5), mais en revanche bloqué à l'arrière par un important remblai de craie, silex et matériaux anthropiques gallo-romains (fig. 11 et 12). Cette construction frontale est donc marquée par un empilement de blocs en calcaire grossièrement quadrangulaires, mieux équarris en façade (côté nord). Orientés est-ouest, les blocs qui la composent semblent mieux conservés à l'est du sondage profond. Nous avons pu observer au moins sept blocs et deux assises. Le sommet de l'assise supérieure du quai antique apparaît à environ 3,37 m NGF, contre 6,50 m pour la digue post-antique et dont la base apparaît en moyenne à



Fig. 5. Aizier, 2005 ; zone 1 : digue en calcaire à silex dégagée dans les années 1970 à l'extrémité ouest de la propriété de M. Laurent (cliché J. M.). Affleurant sous le terrain actuel, cet ouvrage colossal a été reconnu sur plusieurs dizaines de mètres. Bien que plus récent, le mode de construction de son parement est similaire à celui du quai antique.



Fig. 6. Aizier, 2007 ; zone 6 : tronçon inédit du parement monumental post-antique à l'extrémité est propriété de M. Alexandre (cliché J. M.).

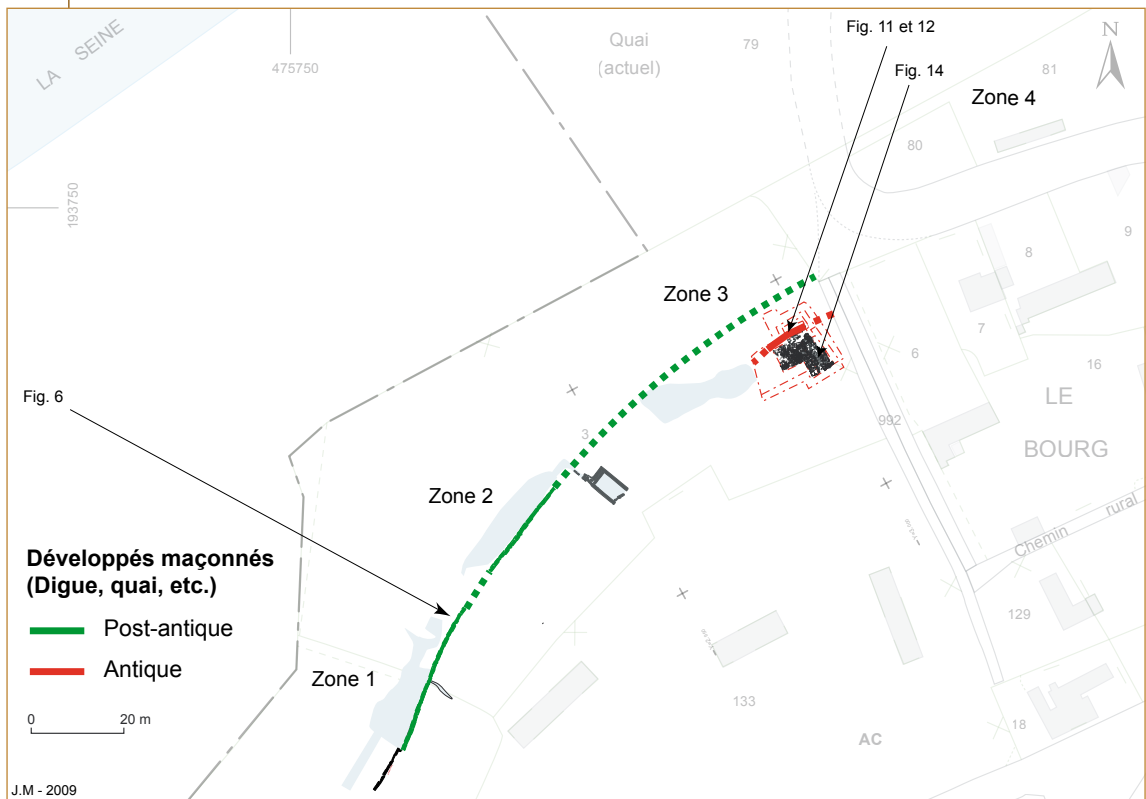
4,70 m NGF. Étant à bout de flèche en fin de campagne, il n'a pas été possible – pour l'instant – d'atteindre la base de l'assise inférieure et les fondations de l'ouvrage antique. Quelques blocs semblent désorientés à l'ouest et apparaissant à 3,13 m NGF. S'agit-il d'une destruction de l'aménagement ou d'un changement dans la construction ? Contrairement aux blocs de la structure monumentale visible en surface à l'ouest du site (MR1005, zone 1), les blocs de SB3122 semblent beaucoup moins soignés dans la taille de leur face interne (fig. 11 et 12). Devant SB3122, nous avons observé de nombreuses séquences de graves et de sables. Le mode de construction, ainsi que le gabarit des blocs en calcaire qui composent ce quai, ne sont pas sans rappeler le tronçon observé lors d'une opération de sauvetage place de la Haute-Vieille-Tour à Rouen en 1978-1979 (Halbout-Bertin, 1979 : 34-43 ; 1980 : 85-90 ; 1983 : 33-42 ; 1990 : 201-204).

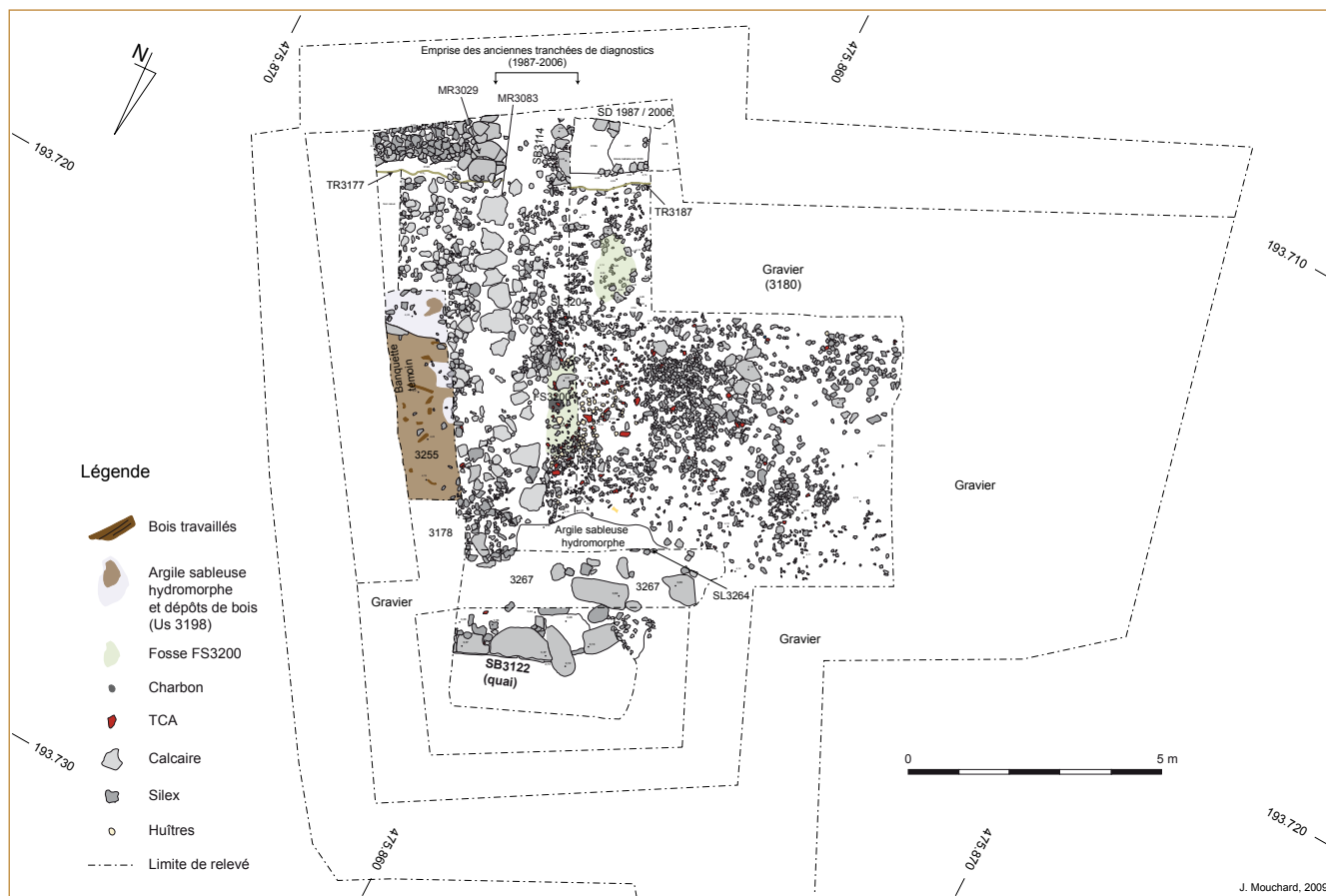
6 Englobant ainsi les secteurs A et B.

Fig. 7. Aizier, le port (Eure). Localisation des ouvertures : sondages et fouilles (1987-2009).



Fig. 8. Localisation des aménagements de berges monumentaux à l'ouest de la commune d'Aizier (réal. J. M.). Plusieurs lignes de quais anciens sont aujourd'hui piégées à l'arrière des digues mises en place au XX<sup>e</sup> siècle. Depuis 2009, une fouille en aire ouverte est menée en zone 3 et vise à mettre en lumière par une approche diachronique ces formes d'anthropisations riveraines.





J. Mouchard, 2009

### *Une terrasse gallo-romaine bien structurée*

Au sud de ce parement (quai), une terrasse gallo-romaine plus ou moins bien conservée a été dégagée sur 9 m de large (d'est en ouest) et sur près de 10 m de long (du sud vers le nord). Elle est marquée par la présence d'un mur (ou parement) arasé (fig. 13), comprenant au moins deux états de construction (MR3083 et MR3029). Cette double élévation de mur en pierres sèches apparaît au maximum pour son assise supérieure à 4,87 m NGF. La fouille de 2009 fut l'occasion de préciser les observations de 2006. Il semble que le mur MR3029, large de 0,80 m et observé sur 2 m de long, pourrait être une reprise ou reconstruction d'un ancien mur (MR3083). En effet, la fouille de la partie sud-est de ce secteur permet aujourd'hui de constater la présence probable d'un ensemble construit constitué d'un parement monumental, MR3083, et de son blocage accolé (Us 3176). Orienté sud-nord, cet ouvrage avait été interprété en 2006 comme un éventuel dallage (SB3083). Il se trouve que la tranchée de diagnostic de 2006 était sans le savoir centrée et axée sur ce parement, preuve

une nouvelle fois des limites d'une opération par sondages. Le mobilier céramique associé à ces constructions monumentales en calcaire permet de mettre en évidence pour l'instant une occupation gallo-romaine au cours des II<sup>e</sup> – III<sup>e</sup> siècles de notre ère.

À l'est (fig. 9 et 13), ce parement (MR3083) et sa reprise (MR3029) apparaissent assemblés avec un blocage de moellons de craie (Us 3176) et de silex (Us 3196), qui pourraient être interprétés comme d'éventuels radiers de préparation de sol (à valider). En effet, dans la partie sud de la zone, à l'endroit où les vestiges sont les mieux conservés, nous avons observé quelques lambeaux de sol (SL3190), situés au dessus de ce radier (Us 3196), matérialisés par un limon argileux jaune, avec de nombreuses inclusions de charbons et d'éléments rubéfiés.

À l'ouest de ce parement monumental (fig. 9 et 13), un important espace de circulation induré et compacté a été perçu (SL3204). Situé à 4,14 m NGF en moyenne, il s'agit d'un cailloutis beige / jaune très compact, principalement en calcaire, reposant sur un radier de calcaire et de silex. Parfois en lambeaux, il présente tous les aspects d'un sol de rue.

Fig. 9. Aizier, le port, zone 3/C. Plan général (fin de campagne 2009).

Fig. 10. Aizier, 2009, zone 3 nord : assise supérieure du quai antique (cliché J. M.).



Fig. 11. Aizier, 2009, zone 3 nord. Quai antique (MR3122) retenant des remblais participant à une mise en terrasse (cliché J. M.). On peut y voir des blocs de craie, des moellons de silex et des fragments de TCA, voire de céramique (fouille en cours).

Fig. 12. Aizier, 2005, zone 1. Digue post-antique (MR1005) retenant des remblais de type « tout venant » (cliché J. M.).



Fig. 13. Aizier, 2009, zone 3 sud : vestiges de la terrasse gallo-romaine. Parement monumental comprenant plusieurs états (MR3083 au premier plan, et MR3029 au second plan). Il délimite à l'est (gauche) un blocage ou radier de préparation de sol, et à l'ouest (droite), un niveau de sol compacté (cliché J. M.).



À noter au centre, la présence d'une possible fosse, FS3200, tout du moins d'une dépression au sein de cet espace induré (fig. 9). Son comblement argileux et charbonneux (Us 3201), daté du milieu du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., comprenait de nombreuses inclusions de silex, d'huîtres, de moules, de coques, d'éléments de TCA, de tessons, etc.

### *Le colmatage et l'abandon du site antique*

Le secteur semble matérialisé par d'importantes séquences d'alluvionnements et de dépôts naturels (fig. 14 et 15). Figés à plat dans cette épaisse couche argilo-sableuse grise, de nombreux copeaux de bois et de plusieurs pièces de bois gorgés d'eau ont été dégagés et prélevés. Située en moyenne entre 4,14 et 4,20 m NGF, cette couche est comprise sous une épaisse couche de gravier (fig. 14). Il s'agit là des mêmes séquences que celles observées en 2006 en diagnostic (voir le rapport 2006). On y distingue de petits fragments de bois taillés et non taillés (certains ont été prélevés), comprenant notamment des bois travaillés (avec éléments chevillés et clous). Certains fragments correspondent à des éléments de navires et pourront faire l'objet d'une étude complémentaire à l'issue de la fouille en 2010. L'ensemble de ces bois peut être mis en relation avec des séquences de dépôts fluviaux, probablement liées à des grandes marées ou débordements de la Seine à une époque post-antique, dont il reste à en préciser la chronologie (époque médiévale ?).

### *Un assainissement du secteur à l'époque moderne*

L'ensemble du secteur est composé d'un important dépôt de gravier (Us 3178, Us 3180, Us 3213, Us 3218, etc.), apparaissant entre 4,31 et 4,45 m NGF en moyenne et épais d'environ 0,25 m (fig. 14). Il se présente comme un remblai de nivellement à base de matériaux rapportés, et correspond à l'Us 3038 déjà repérée en sondage en 2006 (voir le rapport de 2006). En 2009, cette importante séquence de graviers a fait l'objet d'une fouille minutieuse, puis d'un démontage. Parmi l'échantillonnage prélevé puis tamisé à l'eau, signalons la présence de quelques fragments de matériaux de construction (TCA, blocs, etc.), et surtout d'éléments mobiliers (céramique, métal, monnaie, macrofaune et coquillage...) remontant au plus récent à l'époque moderne. Cette couche dégagée

sur l'ensemble du secteur C de la zone 3, semble correspondre à celle identifiée en zone 1 en 2005. Elle apparaît totalement déposée sur l'ensemble des séquences argilo-sableuses naturelles, qui elles-mêmes scellent les vestiges gallo-romains. Tandis qu'en zone 1, la couche de graviers repérée en 2005, était au contraire localisée au contact de la première assise de l'aménagement monumental MR1005 (fig. 5). Cette couche de graviers apparaît à ce jour comme l'un des marqueurs chronologiques importants qui permettent aujourd'hui de préciser la chronologie relative du site et la mise en place de ces différents aménagements de berges en calcaire.

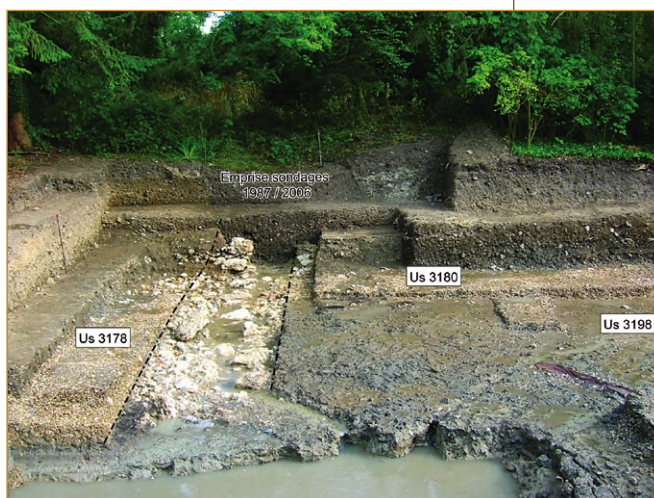


Fig. 14. Aizier, 2009, zone 3. Vue générale de la zone 3 en début de campagne. On remarque à l'emplacement de la tranchée de diagnostic de 1987 et 2006 l'apparition de vestiges antiques en craie et silex, le tout étant scellé par d'importantes séquences de dépôts fluviaux (Us 3198), composées d'argiles sableuses hydromorphes et de bois flottés. L'ensemble de cette zone connaît ensuite un assainissement total matérialisé par une épaisse couche de graviers (Us 3178 et 3180), conservée ici sur le pourtour de la surface ouverte en banquette témoin (cliché J. M.).

Fig. 15. Aizier, 2009, zone 3. Vue en coupe des nombreuses séquences de sédimentations fluviales (cliché J. M.).

Fig. 16. Aizier, 2009. Forage réalisé au droit des infrastructures portuaires (cliché S. Sechi).



Fig. 17. Aizier, 2009. Localisation sur fond photographique de l'IGN des forages réalisés par le département de Géologie et Laboratoire M2C, de l'université de Rouen (cliché S. Sechi).



Enfin, les dernières couches sédimentaires observées jusqu'à la surface du terrain actuel sont assez proches de celles observées en 2006, mêlant remblais et colluvions assez récents (époques moderne à contemporaine).

## Études complémentaires

### Les sondages carottés

Une collaboration a donc été développée avec le département de géologie et le laboratoire M2C

de l'université de Rouen<sup>7</sup>. Ce travail favorisa dès 2009 l'émergence d'un travail en commun sur des secteurs peu approchés géomorphologiquement comme la boucle d'Aizier. Au-delà des prélèvements sédimentaires réalisés lors des sondages archéologiques en 2005 et 2006, une série de carottages a été effectuée en juin 2009 sur la rive concave de la Seine à la hauteur d'Aizier (fig. 16 et 17), afin d'apporter des informations utiles à la connaissance des limites fluviales, des bouleversements géomorphologiques, de la navigabilité et du marnage des époques passées. Ainsi, les opérations menées en 2009 se sont déroulées en deux temps : implantation de profils – relevés au GPS – et réalisation de forages. Cette approche demeure indispensable quant à une analyse des contraintes naturelles des sites et sur leur maîtrise par les sociétés, quant à une meilleure compréhension de l'évolution et/ou de l'interaction homme – milieu. Elle doit permettre de cerner définitivement l'environnement dans lequel furent insérés ces aménagements portuaires et d'apporter des précisions sur les caractéristiques de cette espace nautique de transition entre les eaux salées et les eaux douces. Dans le cas d'Aizier, les opérations réalisées ont déjà permis d'identifier, dans un contexte portuaire, des équipements spécifiques dont il reste toutefois à établir le lien avec le fleuve qui, rappelons-le, est aujourd'hui situé à distance. Dans cette perspective, il est évident que la zone d'étude ne doit pas se limiter aux seuls abords des structures portuaires étudiées, mais doit embrasser un espace suffisamment vaste pour saisir l'évolution et le degré d'artificialisation des berges, la paléogéographie du fleuve, son évolution et pour discerner les phénomènes hydrologiques à caractère local ou régional.

### Étude d'une ancre antique découverte à Aizier

En novembre 2009, une étude de l'ancre issue des dragages de la boucle de Vieux-Port – Aizier il y a plus d'un siècle, a été effectuée par Marine Sadania<sup>8</sup>. Conservée au musée de la marine de Seine

7 Avec S. Sechi, doctorante au département de géologie et au laboratoire M2C (Rouen), qui réalise une thèse sur L'évolution des relations climat/environnement/sociétés depuis 10 000 ans en Normandie et en Sardaigne : érosions des sols et flux sédimentaires associés.

8 Étudiante en Master 2 Recherche à l'université de Rennes 2, elle vient de réaliser un mémoire de recherche intitulé Les ancres en fer en Bretagne (inventaire et typologie), sous la direction de M. Monteil et E. Rieth.



à Caudebec-en-Caux<sup>9</sup>, l'ancre d'Aizier est une pièce rare. De type méditerranéen et attribuable à l'époque antique (I<sup>er</sup> – III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), il s'agit d'une ancre à jas mobile et organeau mesurant 2,25 m de long et faisant 1,28 m d'empattement (voir le rapport 2009). Le réexamen de l'ancre d'Aizier confirme non seulement l'appartenance de ce vestige à la période romaine, mais démontre également son lien avec un navire d'un tonnage assez conséquent et la preuve certainement d'une navigation fluvio-maritime à maritime aux abords du site (Sadania, 2009).

## Conclusion et perspectives

Véritable « site laboratoire », au même titre que Rezé (en Loire-Atlantique), Aizier demeure l'une des rares occasions de tester (en contexte programmé) les méthodes et les outils adéquats à ce type de thématique de recherche. Depuis 2003 et la réouverture du dossier, le paléoport d'Aizier a subi diverses investigations mêlant à la fois des approches topographiques, géophysiques, archéologiques et historiques. Progressivement, l'équipe de recherche s'est enrichie de nouveaux partenaires scientifiques et devrait être davantage étoffée en 2010. Les trois campagnes de sondages (1987, 2005, 2006), couplées à celle de fouille (2009), suggèrent un potentiel archéologique fluvio-maritime non négligeable, s'étalant pour l'instant de l'époque gallo-romaine jusqu'au xx<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, plusieurs éléments géographiques, toponymiques, historiques et archéologiques permettent d'imaginer un possible point de rupture

de charge antique sur la rive concave de la boucle, à hauteur d'Aizier.

Les prélèvements sédimentaires réalisés en 2006 et la série de forages réalisés en juin 2009 (analyses en cours), en aval et au droit des infrastructures, apporteront certainement des informations majeures sur la dynamique fluviale et sur les questions d'ordre géomorphologique régulièrement soulevées pour ces contextes (présence de paléochenaux naturels ou artificiels, etc.). Pour ce qui est des couches sédimentaires scellant les vestiges de la terrasse antique, il est indispensable de préciser leur mise en place. Par ailleurs, dans l'optique de nouvelles découvertes de bois gorgés d'eau, il pourrait être envisagé de lancer une étude sur ces fragments de navires (en majorité), ainsi qu'une série de datations dendrochronologiques.

Outre la mesure de l'emprise est-ouest de ces infrastructures monumentales, l'un des objectifs majeurs des années de recherches à venir est de raccrocher l'ensemble de ce bâti ouvert sur la façade littorale au réseau de voies de communications environnant et à un contexte urbain proche. Il conviendra enfin d'apporter des précisions chronologiques et structurelles des vestiges mis au jour ces dernières années en zone 3 (comme les fondations du quai...), mais aussi, par le biais d'une approche souhaitée diachronique, étendre le champ de nos investigations aux zones 2 (à l'ouest), 4, 5 et 6 (à l'est), afin de localiser et préciser l'anthropisation de la berge aux époques médiévale et moderne. L'objectif majeur de cette entreprise étant d'arriver à comprendre l'évolution portuaire d'un petit village comme Aizier sur près de deux millénaires. ■

<sup>9</sup> Seine-Maritime, n° inv. musée : 28.99.A.

## Bibliographie

- ARTHUIS R., GUITTON D., MONTEIL M., MOUCHARD J. et PERETTI O. de, (à paraître) – Archéologie portuaire estuarienne entre Loire et Seine : principaux résultats et questions d'ordre méthodologique. L'exemple des sites antiques d'Aizier (Eure) et de Rezé (Loire-Atlantique). *Les structures portuaires de l'arc atlantique dans l'Antiquité : bilan et perspectives de recherche*. Publication de la journée d'études du 24 janvier 2008, Université de la Rochelle, L. Hugot et L. Tranoy (dir.). *Aquitania*, suppl. 18, p. 53-74.
- HALBOUT-BERTIN D. (1990) – Rouen (Seine-Maritime) – Place de la Haute-vieille Tour. *De la Gaule à la Normandie, 2 000 ans d'histoire, 30 ans d'archéologie*. N. Roy (dir.), Rouen, p. 201-204.
- (1983) – Fouille d'urgence en milieu urbain, place de la Haute-Vieille-Tour, à Rouen (23 août 1978 – 31 janvier 1979). *La Normandie. Études archéologiques. Actes du 105<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Caen, 1980*, Paris, CTHS, p. 33-42.
- (1980) – Fouille de sauvetage à Rouen, place de la Haute-Vieille-Tour. *Trésors archéologiques de la Haute-Normandie*, J. Le Maho (dir.), p. 85-90.
- (1979) – Les fouilles de sauvetage à Rouen, place de la Haute-Vieille-Tour. *Archéologia*, n° 136, novembre, p. 34-43.

- LEPERT T., PAEZ-REZENDE L. (2005) – Aménagements portuaires et fluviaux gallo-romains sur la basse vallée de l'Eure à Incarville (27). *Occupation et gestion des plaines alluviales dans le nord de la France de l'âge du fer à l'époque gallo-romaine. Actes de la table-ronde de Molesme, 17-18 septembre 1999, Besançon*, C. Petit (dir.), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 157-166.
- LEQUOY M.-C. (1986) – Pour une méthode d'approche de la vie rurale antique, étude d'une micro-région : la presqu'île de Brotonne. *Mémoire de DEA*, université de Rouen.
- (1975) – *La forêt de Brotonne à l'époque gallo-romaine*. Mémoire de maîtrise, Groupe archéologique du Val de Seine.
- LEQUOY M.-C., GUILLOT B. (2004) – *Carte Archéologique de la Gaule, Rouen, 76/2*, Académie des inscriptions et belles lettres, Paris.
- MOUCHARD J. (2008) – *Les sites portuaires gallo-romains et médiévaux de l'estuaire de la Seine*. Thèse de doctorat d'histoire socioculturelle, mention « Archéologie », A.-M. Flambard Héricher (dir.).
- ROY N. (dir.) (1990) – *De la Gaule à la Normandie, 2 000 ans d'histoire, 30 ans d'archéologie*, Rouen, p. 105, 115.
- SADANIA M. (2009) – *Les ancres en fer en Bretagne. Inventaire et typologie depuis l'apparition des ancres en fer jusqu'aux ancres du XIX<sup>e</sup> siècle*. Mémoire de master 1, M. Monteil et É. Rieth, université de Rennes 2.